



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Agence Nationale de Gestion des Déchets

Stratégie de gestion intégrée et durable des déchets



2006-2016



وزارة البيئة والتنمية المستدامة
Ministère de l'environnement et du développement durable

Gestion intégrée et durable des déchets

Stratégie nationale 2006-2016



الوكالة الوطنية للتصريف في النفايات

ANGed

6, rue Al Amine Al Abbassi - 1002 Tunis - B.P. 162 - le Belvédère

Tél: 71 791 595 / 71 793 868 - Fax: 71 890 581

E-mail: boc@anged.nat.tn - Web: www.anged.nat.tn

avec l'appui de la **gtz**

Introduction

La Tunisie a enregistré au cours des dernières décennies une croissance économique importante, celle-ci s'est traduite par une forte urbanisation, une pression accrue sur les écosystèmes et une surexploitation des ressources naturelles.

Afin de faire face à cette problématique, la Tunisie a instauré progressivement une politique de protection de l'environnement qui a évolué rapidement vers une politique de promotion du développement durable.

La mise en œuvre de cette nouvelle politique nécessite l'intégration systématique du nouveau concept de la durabilité dans toutes les politiques sectorielles de développement socio économique. C'est incontestablement aujourd'hui l'un des principaux défis auquel la Tunisie est confrontée.

Pour concrétiser cette politique, les pouvoirs publics ont développé une stratégie axée essentiellement autour de trois axes principaux : la protection et la gestion rationnelle des ressources naturelles, la lutte contre les pollutions et les nuisances et enfin, la promotion de la qualité de vie des citoyens.

La gestion des déchets a bénéficié au cours des vingt dernières années d'une prise de conscience progressive dictée par des impacts de plus en plus visibles sur l'environnement et des problématiques de plus en plus saillantes.

Après une première organisation du secteur dans le cadre de la loi organique des communes, la gestion des déchets a connu une évolution significative à travers trois étapes importantes: la mise en place du programme national de gestion des déchets PRONAGDES à partir du début des années 90, la promulgation de la loi cadre sur la gestion des déchets en 1996 et récemment la création d'une agence nationale de gestion des déchets «ANGed», en août 2005.

*Une politique de
protection de l'en-
vironnement
et de développe-
ment durable
pour la promotion
de la qualité de vie
des citoyens*

*La loi organique
des communes et
la loi cadre sur la
gestion des dé-
chets constituent
les bases juridiques
de la gestion des
déchets*

Le PRONAGDES : un acquis de taille dans la gestion des déchets

Le programme national de gestion des déchets - appelé couramment PRONAGDES – est venu apporter une solution catégorique et à caractère curatif à l’impact des déchets sur l’environnement, en substituant des décharges contrôlées aux dépotoirs sauvages dans les principales communes du pays.

Actuellement, une dynamique impressionnante règne dans le secteur de la gestion des déchets qui, grâce à une volonté politique, est considérée parmi les priorités de la politique environnementale du pays. De nombreux projets et actions ont démarré visant la propreté et l’amélioration du cadre de vie, ainsi que la lutte contre la pollution provenant de l’évacuation des déchets. Une quinzaine de décharges contrôlées sont réalisées ou en cours de réalisation dans les principales villes de la Tunisie. Un certain nombre de filières a été mis en place et d’autres sont planifiées.

L’expérience acquise depuis plus d’une dizaine d’années dans la gestion des déchets a permis d’identifier un certain potentiel d’amélioration et de consolidation du secteur, notamment dans les aspects institutionnels et financiers, dans la participation du public et des communautés y compris les ONG’s ainsi que dans le secteur économique privé.

Besoin de résoudre d’une manière intégrée et durable les problématiques des déchets

Ce potentiel constitue un défi pour la mise en place des bases d’une gestion intégrée et durable des déchets solides. Une approche stratégique pour suivre le développement du secteur des déchets et résoudre ses problématiques spécifiques de manière intégrée et durable, s’avère de plus en plus indispensable.

PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

Les éléments stratégiques présentés dans ce document constituent le fruit d'un processus de concertation initié par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et son agence sous tutelle, en l'occurrence l'Agence Nationale de gestion des Déchets, avec le soutien du programme pour l'environnement (PPE) de la coopération technique allemande gtz.

Ce processus est passé par une série d'étapes d'expertises et de concertations qui se résument de la manière suivante :

- Evaluation des acquis tout en tirant les principales leçons du PRONAGDES
- Lancement d'études spécifiques dans les principaux domaines de la gestion des déchets
- Concertation entre les principaux acteurs de la gestion des déchets dans le cadre d'un atelier de réflexion et de planification stratégique
- Enrichissement et structuration des résultats de l'atelier par la contribution d'Experts et de Personnes Ressources
- Restitution des résultats de la Stratégie Nationale de Gestion des Déchets dans le cadre d'un séminaire national avec la participation de plus de 300 personnes représentant ainsi une panoplie d'acteurs à l'échelle nationale, régionale et locale, ainsi que des représentants de différents secteurs publics, privés et associatifs.
- Rédaction du document de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée et Durable des Déchets.

*La concertation avec
tous les acteurs dès
les premiers stades
de planification
garantit leur
implication effective*

PROBLÉMATIQUE DES DÉCHETS

Une analyse de la situation en matière de gestion des déchets en Tunisie a été effectuée, se basant essentiellement sur un brainstorming collectif ainsi que sur une discussion ouverte axée aussi bien sur les facteurs constituant un frein à la gestion durable des déchets, que sur les facteurs prépondérants, nécessaires à l'amélioration du système actuel.

Le manque de communication et de concertation est l'un des problèmes majeurs de la gestion des déchets

Les principales problématiques de la gestion des déchets en Tunisie qui ont été identifiées et adoptées par tous les acteurs sont les suivantes :

- Manque de concertation et de communication entre les acteurs
- Manque de capitalisation des expériences (réussites/échecs)
- Manque d'information
- Manque de capacité humaine du secteur public, y compris les collectivités locales
- Dysfonctionnement institutionnel
- Manque de participation des ONG
- Manque de sensibilisation
- Cadre juridique lacunaire
- Manque de recherche, enseignement et développement en matière de déchets

L'insuffisance des moyens des collectivités locales est une contrainte pour assurer la durabilité de la gestion des déchets

D'autres facteurs ont été également identifiés comme facteurs déterminants de la situation actuelle, dont on cite :

- Croissance de la quantité des déchets
- Manque d'approche préventive
- Manque de moyens matériels pour les collectivités locales
- Manque de connaissance du coût de la GD
- Absence d'un système de suivi et d'évaluation
- Ressources financières communales insuffisantes

- Manque d'éducation environnementale
- Mise en place lente des filières
- Faible participation du secteur privé
- Faible recouvrement des coûts
- Problèmes d'écoulement des produits de recyclage des DS
- Manque de traitement des déchets

OBJECTIFS GLOBAUX ET SPÉCIFIQUES DE LA STRATÉGIE

La stratégie, telle qu'elle a été développée, s'est fixée deux objectifs globaux :

- L'amélioration de la protection de l'environnement grâce à la mise en oeuvre d'une gestion intégrée et durable des déchets,
- La promotion de la qualité de vie du citoyen.

Pour atteindre ces deux objectifs, la stratégie s'appuiera sur deux principes de base, d'une part la prévention en réduisant à la source les atteintes à l'environnement causées par les déchets et d'autre part, l'approche participative en impliquant et en faisant participer les différents acteurs dans les différentes étapes de la gestion des déchets, depuis la conception et la planification jusqu'à la mise en oeuvre.

Ces deux objectifs globaux ont été détaillés en quatre objectifs spécifiques, formulés dans le tableau suivant avec les indicateurs de suivi et d'évaluation correspondants :

*L'amélioration de la
qualité de vie du
citoyen au cœur
de la stratégie
GIDD*

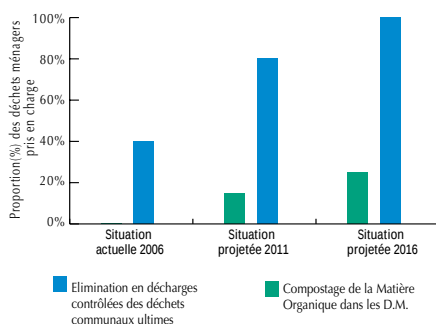
La gestion intégrée et durable des déchets

Objectif 1 Réduction des quantités de déchets

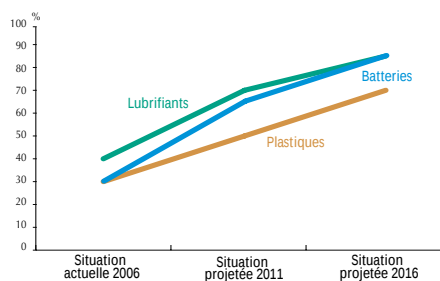
Sous Objectifs	Indicateurs	Situation actuelle 2006	Situation projetée 2011	Situation projetée 2016
Changer les modes de consommation	Ratio des DM par Kg/Hab/jour	X	X	Réduction de 10%
Changer les modes de production	Intensité entre Quantité de déchets et Valeur ajoutée du secteur (en MDT)	X	X	Réduction de 20%

Objectif 2 Promotion du traitement des déchets

Déchets ménagers D. M.



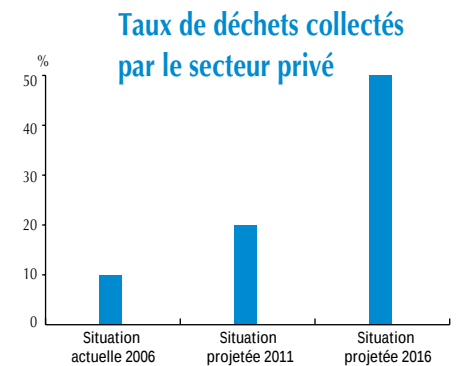
Taux de recyclage par filière (en%)



Sous Objectifs	Indicateurs	Situation actuelle 2006	Situation projetée 2011	Situation projetée 2016
Valorisation	Taux de compostage de la M.Org. dans les déchets ménagers	0,01%	15%	25%
Elimination des déchets ultimes	Taux des déchets communaux non valorisés mis en décharge contrôlée	40%	90%	100%
Recyclage	Taux de recyclage des produits en provenance des déchets ménagers	10%	15%	20%
	Taux de recyclage par filière :	Plastiques 30% Lubrifiants 40% Piles 0% Filtres 0% Batteries 30% Pneus 0%	Plastiques 50% Lubrifiants 70% Piles 30% Filtres 40% Batteries 65% Pneus 40%	Plastiques 70% Lubrifiants 85% Piles 50% Filtres 70% Batteries 85% Pneus 65%

Objectif 3 Amélioration du cadre institutionnel, juridique et financier de la gestion des déchets

Sous Objectifs	Indicateurs	Situation actuelle 2006	Situation projetée 2011	Situation projetée 2016
Renforcement de la gestion de proximité des déchets	Suivi de l'exploitation des décharges et des CT par les collectivités locales	0%	50%	100%
Promotion de la participation du secteur privé PSP et de la société civile	Taux de PSP dans l'investissement des infrastructures de gestion des déchets	0%	10%	30%
	Taux de déchets collectés par le secteur privé	10%	20%	50%



Objectif 4 Amélioration de la communication, de la concertation, de la sensibilisation et de la maîtrise des données

Sous Objectifs	Indicateurs	Situation actuelle 2006	Situation projetée 2011	Situation projetée 2016
	Taux d'indicateurs utilisés dans la stratégie GIDD, calculables régulièrement	0%	25%	50%

AXES DE LA STRATÉGIE

Après analyse de la situation et en vue de l'atteinte des objectifs fixés, cinq axes stratégiques ont été arrêtés et organisés en domaines d'intervention (voir tableau ci-dessous) :

Axe stratégique	Domaines d'intervention
Axe 1 Système d'Information, Concertation, Communication, Sensibilisation et Education sur la GD	1-1 Conception et mise en place d'un système d'information 1-2 Renforcement de la concertation entre les acteurs de la GD 1-3 Développement des outils de communication entre les acteurs 1-4 Sensibilisation et éducation sur les déchets
Axe 2 Cadre Institutionnel et Juridique	2-1 Amélioration du cadre juridique pour la GD 2-2 Amélioration de l'application des lois 2-3 Renforcement de l'aspect institutionnel
Axe 3 Renforcement des Capacités Humaines et Matérielles	3-1 Renforcer les capacités pour les Collectivités Publiques Locales 3-2 Renforcer les capacités des acteurs publics 3-3 Renforcer les capacités pour le secteur privé 3-4 Renforcer les capacités des ONG 3-5 Concevoir un système de formation
Axe 4 Financement et recouvrement des coûts de la gestion des déchets	4-1 Renforcer les capacités financières 4-2 Maîtriser et optimiser les coûts 4-3 Faire évoluer le mode de financement
Axe 5 Aspects Techniques et Organisationnels	5-1 Adapter les moyens de collecte aux réalités locales 5-2 Renforcer l'intercommunalité pour la GD 5-3 Améliorer l'adaptation des modes de traitement selon la réalité locale 5-4 Planification, suivi et évaluation des filières

CHAMPS D' ACTIONS

Ces domaines d'intervention sont caractérisés par un certain nombre de champs, identifiés de façon consensuelle, par lesquels des actions en faveur de la stratégie GIDD vont pouvoir être menées, alimentant ainsi le futur plan d'actions du Programme PRONGIDD.

Axe 1 : Système d'Information, Concertation, Communication, Sensibilisation et Education sur la GD

Domaine d'intervention 1 : Le système d'information

Champs d'actions : Concevoir et mettre en place un système national d'information dans le domaine de la gestion des déchets

Indicateur : Nature et forme des données sur la gestion des déchets telles qu'elles ont été présentées dans les rapports nationaux et régionaux de l'état de l'environnement

Domaine d'intervention 2 : La concertation

Champs d'actions : Créer un espace institutionnalisé à dimension nationale de concertation entre les principaux acteurs impliqués dans la gestion des déchets, avec initiation d'une série de projets

Indicateur : Le niveau d'implication des principaux acteurs dans l'élaboration des programmes nationaux de gestion des déchets

Domaine d'intervention 3 : La communication

Champs d'actions : Créer au sein d'un portail, un réseau national de circulation et de diffusion de l'information dans le domaine de la gestion des déchets

Indicateur : Nombre de visiteurs du portail

Domaine d'intervention 4 : La sensibilisation et l'éducation

Champs d'actions : Elaborer une stratégie nationale puis mettre en œuvre un plan d'actions de sensibilisation et d'éducation dans le domaine de la gestion des déchets

- Indicateur :**
1. Le degré de sensibilisation de la population et des producteurs de déchets aux aspects relatifs à la gestion des déchets
 2. Le niveau d'éducation dispensée aux élèves de l'école de base et du secondaire par rapport au programme optimum déjà arrêté

Axe 2 : Cadre institutionnel et juridique

Domaine d'intervention 1 : Le cadre juridique

Champs d'actions : Amender et harmoniser la loi 96-41 relative aux déchets avec l'ensemble des textes juridiques en la matière

Indicateur : Nombre de défaillances et de lacunes

Domaine d'intervention 2 : L'application des lois

Champs d'actions 1 : Finaliser les textes d'application prévus au niveau de la loi 96-41 sur les déchets

Indicateur : Pourcentage de textes d'application de la loi finalisés

Champs d'actions 2 : Préciser et fixer les procédures et les dispositions en matière de contrôle de la gestion des déchets

Indicateur : Un texte relatif aux procédures et aux dispositions en matière de contrôle de la GD est promulgué

Domaine d'intervention 3 : Le cadre institutionnel

Champs d'actions 1 : Préciser et mieux définir le cadre réglementaire de la gestion des déchets en zones non communales

Indicateur : Un texte spécifique est promulgué

Champs d'actions 2 : Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la gestion intercommunale des déchets

Indicateur : Un texte de renforcement de l'intercommunalité est promulgué

Axe 3 : Renforcement des capacités humaines et matérielles

Domaine d'intervention 1 : Les collectivités publiques locales

Champs d'actions 1: Améliorer les compétences des collectivités publiques locales et renforcer leurs capacités logistiques et techniques dans la gestion des déchets

Indicateur : Le taux d'encadrement au niveau des communes

Champs d'actions 2: Renforcer la gestion intercommunale et les échanges d'expériences entre les communes, ainsi que le partenariat communes/privés, dans le domaine de la gestion des déchets

Indicateur :

1. Le taux de déchets collectés par le privé
2. Nombre de conventions à caractère intercommunal dans la gestion des déchets

Domaine d'intervention 2 : Les organismes publics

Champs d'actions : Assurer la formation et le perfectionnement des cadres des organismes publics dans tous les aspects organisationnels et techniques de la gestion des déchets depuis la pré-collecte jusqu'au traitement

Indicateur : Dynamique du marché de la gestion des déchets à travers la valeur des investissements publics et privés dans le domaine

Domaine d'intervention 3 : Le secteur privé

Champs d'actions 1: Renforcer les initiatives de partenariat/sous-traitance entre les collectivités locales et les organismes publics avec les entreprises du secteur privé

Indicateur : La part des déchets pris en charge par le secteur privé au niveau de la collecte et au niveau de la post collecte

Champs d'actions 2: Promouvoir les capacités des organismes du secteur privé en matière d'assistance technique à travers le développement d'un programme de mise à niveau des entreprises oeuvrant dans la GD

Indicateur : Nombre d'entreprises privées agissant dans le domaine de la gestion des déchets

Domaine d'intervention 4 : Les organisations non gouvernementales ONG

Champs d'actions : Mettre en place un programme de partenariat et de collaboration entre les ONG et les acteurs impliqués dans la gestion des déchets, notamment les communes

Indicateur : Nombre de projets de partenariat par an dans la gestion des déchets entre des ONG et des acteurs clés

Domaine d'intervention 5 : La formation

Champs d'actions : Concevoir et mettre en place des programmes communs de formation continue et professionnelle dans le domaine de la gestion des déchets entre les différents acteurs concernés (modules de formation standardisés, spécialisations universitaires dans différents secteurs de la GD...)

Indicateur : Nombre de cycles de formation dans le domaine de la gestion des déchets

Axe 4 : Financement et recouvrement des coûts de la gestion des déchets

Domaine d'intervention 1 : Les capacités financières de la gestion des déchets

Champs d'actions 1: Renforcer les capacités financières des collectivités publiques par notamment l'amélioration du taux de recouvrement des impôts locaux, l'optimisation des outils fiscaux actuels, la réduction des dépenses induites par l'amélioration de la collecte ainsi que par la valorisation et le recyclage des déchets

Indicateur : Recette municipale nationale moyenne par habitant

Champs d'actions 2: Assurer la durabilité des filières de traitement des déchets par un système économiquement viable incluant les instruments de financement tels que les écotaxes, les systèmes de redevances

Indicateur : Recettes annuelles des différentes filières

Domaine d'intervention 2 : Les coûts de la gestion des déchets

Champs d'actions 1: Mettre en place un programme de connaissance des coûts de la gestion des déchets

Indicateur :

1. Taux de communes ayant adhéré à ce programme
2. Coût de la gestion des déchets, collecte et post collecte

Champs d'actions 2: Optimiser les ressources grâce aux économies d'échelle à travers d'une part le développement et le renforcement de la gestion intercommunale des déchets et, d'autre part, l'optimisation de la collecte et du transport des déchets et l'implication du secteur privé

Indicateur : La part des déchets pris en charge par le secteur privé au niveau de la collecte et au niveau de la post collecte

Domaine d'intervention 3 : Les modes de financement de la gestion des déchets

Champs d'actions 1: Instaurer progressivement une redevance forfaitaire pour la post collecte qui évoluerait vers une redevance liée à la quantité

Champs d'actions 2: Rechercher d'autres ressources financières, telles que la vente des sous produits, les mécanismes MDP...

Indicateur : Taux de recouvrement des coûts de la GD

Axe 5 : Aspects techniques et organisationnels

Domaine d'intervention 1 : L'adaptation des moyens de collecte aux réalités locales

Champs d'actions 1: Améliorer en concertation avec la population le niveau de performance de la collecte sur la base des spécificités locales

Indicateur :

1. Coût de la tonne collectée
2. Taux de satisfaction de la population

Champs d'actions 2: Mettre en place des programmes d'amélioration de l'état de la voirie, des programmes de renforcement des capacités des ateliers et parcs de maintenance du matériel de GD, des programmes de formation du personnel de la collecte aux bonnes méthodes et bonnes pratiques.

Indicateur : Taux de disponibilité du matériel

Domaine d'intervention 2 : L'adaptation des modes de traitement aux réalités locales

Champs d'actions 1: Engager des études et mettre en œuvre un programme sur les modes de traitement des déchets en fonction des régions sur la base de leurs spécificités et de leurs besoins en produits valorisés

Indicateur : Nombre de communes engagées dans un mode de traitement total ou partiel conçu et développé sur la base de leurs spécificités

Champs d'actions 2: Mettre en place des programmes spécifiques progressifs d'incitation à la collecte sélective à l'intention des communes volontaires

Indicateur : Nombre de communes engagées dans un programme de tri sélectif

Domaine d'intervention 3 : L'intercommunalité dans la gestion des déchets

Champs d'actions : Promouvoir la mise en place de système de gestion intercommunale de déchets, à caractère pilote au niveau de certains groupes de communes volontaires

Champs d'actions : Promouvoir et multiplier les gestions privées multi communales au niveau de la collecte

Indicateur : Taux de déchets gérés totalement ou partiellement dans le cadre d'un système intercommunal

Domaine d'intervention 4 : Les filières

Champs d'actions : Elaborer un plan général de développement des filières (optimisation des filières en place, développement de nouvelles filières...) en mettant en œuvre une politique globale sur les écotaxes et en impliquant le secteur privé dans la gestion des filières

Indicateur :

1. Pourcentage de déchets gérés par les filières
2. Nombre de filières prises en charge par le privé
3. Nombre de filières mises en place

DÉFIS ET PERSPECTIVES

L'évolution vers une gestion intégrée et durable des déchets en Tunisie devra passer par une série de prises de décisions politiques ; celles-ci devraient garantir d'une part un financement durable de cette gestion qui devient de plus en plus coûteuse, et d'autre part l'application sur le terrain des principes de pollueur/payeur et de producteur/récupérateur. Il y a là, tout un travail de préparation à effectuer auprès des entreprises et du citoyen tunisien, en matière de sensibilisation, d'information et d'éducation.

Ainsi, parmi les défis que le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable se propose de surmonter avec les autres acteurs, il y a ceux consistant à garantir la viabilité économique de la gestion des déchets de demain, à préserver la qualité de vie du citoyen et à offrir un cadre plus propice à la participation du secteur privé et à la création d'emplois dans le secteur des déchets.

Cette évolution vers la durabilité de la gestion des déchets nécessitera une implication de tous les acteurs de la chaîne des déchets, depuis la production jusqu'à l'élimination.

La mise en œuvre d'une telle gestion intégrée des déchets devra s'appuyer sur de nouveaux outils tels que la redevance déchets, le système d'information des déchets SID, la bourse des déchets, les plans de gestion spécifiques, la comptabilité analytique.... Cette gestion devra surtout mettre l'accent sur l'effort de communication, de sensibilisation et d'éducation, véritables piliers sur lesquels doit s'appuyer toute stratégie visant un changement comportemental.

La stratégie de gestion intégrée et durable des déchets poursuivra le processus enclenché par le PRONAGDES, tout en renforçant les aspects de la prévention, de la valorisation et du recyclage des déchets et ceci dans le cadre d'un nouveau programme de gestion intégrée et durable des déchets PRONGIDD.

Un financement durable basé sur les principes de la loi cadre sur les déchets

La gestion des déchets vecteur de développement durable

Une responsabilité confirmée pour les collectivités locales

La mise en œuvre de la stratégie GIDD devra reposer sur deux nécessités :

- Redonner aux collectivités publiques et locales le rôle et les responsabilités qui leur incombent dans la gestion des déchets en leur assurant les moyens et les capacités nécessaires ,
- Mettre en œuvre et développer les instruments financiers et réglementaires nécessaires pour inciter le secteur privé à investir davantage dans le domaine de la gestion des déchets, depuis la collecte jusqu'à l'élimination et ceci dans le secteur des filières, des déchets d'activités de soins, des déchets de démolition ainsi que des déchets industriels.

Un cadre plus propice pour l'implication du secteur privé

Dans ce domaine, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets ANGED proposera les mesures d'incitations économiques nécessaires pour atteindre les objectifs prévus, élaborera en concertation avec les différents partenaires, les textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des déchets, assistera les communes et les industriels dans le développement de leurs plans de gestion des déchets et assurera la promotion d'un réel partenariat entre tous les intervenants dans le domaine de la gestion des déchets.

Du PRONAGDES

vers

le PRONGIDD